



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 59636

Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur les préoccupations exprimées par les professeurs d'histoire et de géographie relatives à l'entrée en vigueur de nouveaux programmes à compter de la prochaine rentrée scolaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont ses intentions pour faire appliquer les programmes élaborés par le Conseil national des programmes, sachant que ceux-ci sont contestés par les enseignants eux-mêmes, et de lui préciser s'il compte engager une concertation avec ces personnels pour la bonne mise en œuvre de cette réforme.

Texte de la réponse

Reponse. - Les avant-projets de nouveaux programmes élaborés par le groupe technique disciplinaire d'histoire-géographie dans le courant des années 1991 et 1992 ont fait l'objet d'une large diffusion et ont donné lieu à un débat vigoureux compte tenu du caractère novateur des propositions avancées par le groupe (en particulier, l'arrêt de l'étude proprement chronologique en fin de classe de seconde et l'introduction d'une histoire plus « thématique » en classes de première et terminale). Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, constatant que ces propositions étaient loin de faire l'unanimité dans un domaine par nature plus sujet que d'autres à d'âpres controverses, a décidé de ne pas mettre en application de nouveaux programmes pour l'instant. Il va sans dire que cette décision ne remet aucunement en cause la qualité du travail fourni par le groupe technique concerné, qui a eu le mérite de lancer la discussion sur des problèmes fondamentaux de l'enseignement de cette discipline. Pour ce qui est des lycées, la place de l'histoire et géographie est pleinement reconnue dans le cadre de la rénovation pédagogique qui entrera en vigueur à la rentrée 1993 en classe de première et à la rentrée 1994 en classe terminale. Cette discipline est en effet clairement affichée comme faisant partie des matières dominantes de deux séries de la voie générale : la série L (littéraire) et la série ES (économique et sociale). En outre, pour ce qui est de la série L, les horaires ont été renforcés par rapport à ceux des actuelles séries A : 4 heures trois quarts en classe de première L contre quatre heures en A, et quatre heures et demie en terminale L contre quatre heures en A. Par ailleurs, dans la série technologique STT (sciences et technologies tertiaires), l'horaire d'histoire-géographie a été augmenté d'une demi-heure en classe terminale par rapport à celui de l'actuelle série G, qui sur le plan des effectifs représente la série la plus importante de la voie technologique. Dans les autres séries, scientifiques et technologiques, l'histoire-géographie conserve la place qui est la sienne actuellement, avec pour objectif de fournir aux élèves de ces séries un complément de culture générale indispensable pour comprendre les enjeux du monde actuel.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59636

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2989